

République Française
Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Arrondissement : Forcalquier
VENTEROL - COMMUNE

Séance du lundi 19 janvier 2026

Délibération N° DE_2026_005

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	6	7
Date de la convocation : 12/01/2026		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix-neuf janvier deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (à la mairie), sous la présidence de Michel PHILIP.

Présents : Michel PHILIP, Bernard RENOUY, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD

Représentés : Yannick BOYER représenté par Régine DE LUCA

Absents et Excusés : Guy ALBRAND, Alexandre BORRELLY

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Nathalie UBAUD est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Sécurisation des hameaux : demande de subvention au titre des Amendes de police 2026.

Le maire rappelle que le conseil municipal a décidé de sécuriser la circulation dans les différents hameaux de la commune, afin des terminer les travaux autour de l'école maternelle, il propose de continuer les travaux au hameau des Gaillaches. Des devis ont été reçus, ils s'élèvent à 20 957 € HT.

il propose le plan de financement suivant :

DEPENSES	20 957,00 € HT
Subvention Amendes de Police (50 %)	10 478,50 €
Autofinancement (50 %)	10 478,50 €
RECETTES	20 957,00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité :

~~APPROUVE le plan de financement~~

Date de transmission de l'acte: 23/01/2026

Date de reception de l'AR: 23/01/2026

004-210402343-DE_2026_005-DE

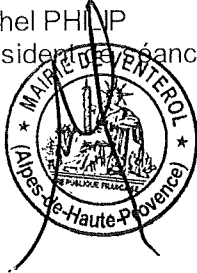
A G E D I

DE_2026_005

- DECIDE d'effectuer les travaux sous condition d'obtention de la subvention
- DECIDE de demander à Mme la Présidente du Conseil Départemental 04, une subvention d'un montant de 10 478,50 € au titre des Amendes de police 2026.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Michel PHILIP
Président de séance



Nathalie UBAUD
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 23/01/2026

Date de réception de l'AR: 23/01/2026

004-210402343-DE_2026_005-DE

A G E D I

DE_2026_005